

# Le renouvelable toujours plus fort

Les énergies renouvelables ont enregistré de nouveaux records, au détriment des combustibles fossiles. Le premier bilan des objectifs belges et européens est encourageant. Reste à réduire notre consommation.

PAR CHRISTOPHE LEROY

**C**'est un cap hautement symbolique que l'Europe a franchi sur la scène énergétique. Pour la première fois de son histoire, les sources d'énergie renouvelable y ont produit plus d'électricité que les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz), selon le think tank britannique Ember. Celles-ci ont, c'est vrai, bénéficié d'une conjoncture doublement favorable. D'un côté, une diminution de 7 % de la demande en électricité, en raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement. De l'autre, une hausse de 11 % de la production d'électricité verte par rapport à l'année précédente, grâce à l'augmentation perpétuelle de la puissance installée et à des conditions météorologiques favorables à l'éolien et au solaire. Prioritaire sur le réseau électrique, le renouvelable était donc prédisposé à s'illustrer dans ce contexte inédit.

A l'échelle mondiale, il se révèle tout aussi résilient face à la crise économique, puisqu'il devrait représenter 90 % des nouvelles capacités de puissance installées en 2020, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

### 3 OBJECTIFS BELGES EN 2020

**- 15%**

d'émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à 1990. Réussi.

**13%**

de renouvelable dans la consommation énergétique finale. En bonne voie (9,4% en 2018, conforme à la trajectoire attendue).

**- 18%**

d'énergie primaire par rapport à 2005. Raté, hors conjoncture pandémique (46,8 mégatonnes équivalent pétrole consommées en 2018, trois de plus que l'objectif requis, sans amélioration notable attendue depuis lors).

« Les énergies renouvelables défient les difficultés causées par la pandémie, affichant une croissance robuste pendant que les combustibles fossiles se débattent », résumait en novembre son directeur général, Fatih Birol. 2021 pourrait même mener à une augmentation de 10 % de la puissance installée issue de sources renouvelables, la plus forte croissance depuis 2015. Si la tendance se poursuit, ces dernières deviendront par ailleurs la première source d'électricité dans le monde en 2025, mettant fin à cinq décennies sous le règne du charbon, note encore l'AIE.

### Objectifs européens : l'heure du verdict

En Europe, 2020 s'avère symbolique pour une autre raison. Cette année marque l'aboutissement d'une décennie d'efforts établis dans le paquet énergie-climat, adopté fin 2008. Celui-ci avait fixé trois grands objectifs en la matière, surnommés « 20-20-20 » : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990, porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'Union européenne et →



2020 a vu naître trois  
nouveaux parcs éoliens  
en mer du Nord.

→ améliorer l'efficacité énergétique de 20 % également – c'est-à-dire réduire de 20 % la consommation d'énergie en 2020 par rapport aux prévisions de 2007 à politique inchangée.

L'Europe a déjà atteint le premier objectif il y a quatre ans (- 23 % d'émissions par rapport à 1990) et ce bilan s'améliore au fil du temps. Elle est aussi en passe de respecter son deuxième engagement. D'après les chiffres les plus récents d'Eurostat, la part du renouvelable dans la consommation finale d'énergie s'élevait à 18,9 % en 2018. En revanche, la cadence semblait insuffisante, ces dernières années, pour atteindre le dernier objectif : en 2018, l'UE des 28 (exclure la Grande-Bretagne fausserait le bilan réel) consommait encore 1 552 mégatonnes équivalent pétrole (Mtep), soit 69 de plus que le niveau requis. Si elle parvenait à rentrer dans les clous en 2020, ce serait uniquement dû à l'impact de la crise sanitaire et économique.

Pour parvenir à ces objectifs, chaque Etat membre de l'UE disposait de sa propre feuille de route. Ainsi, la Belgique devait réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 15 %, augmenter la part du renouvelable à 13 % dans la consommation finale d'énergie, faire baisser sa consommation d'énergie primaire à 43,7 Mtep. Comme pour l'Europe, le bulletin semble plutôt bon pour les deux premières ambitions, les seules qui soient contraignantes. En 2018, les émissions de CO<sub>2</sub> ont diminué chez nous de 14,4 % par rapport à 1990, selon l'AIE. Entre-temps, le pays devrait avoir franchi la barre fatidique de moins 15 %. Seul bémol, mais de taille : le bilan CO<sub>2</sub> de la Belgique pourrait repartir à la hausse dès 2025, puisqu'il est prévu de compenser la sortie programmée du nucléaire par de nouvelles capacités électriques essentiellement axées sur le gaz. Au niveau du second objectif, à savoir la contribution des énergies renouvelables, le compteur s'arrête à 9,4 % en 2018. Si 2020 a vu naître trois nouveaux parcs éoliens en mer du Nord, elle a aussi été marquée par la fermeture définitive de la centrale biomasse des Awirs en Wallonie, après 15 ans de service. En

l'absence de chiffres plus récents, le bilan provisoire global reste conforme à la trajectoire indicative mentionnée dans la directive européenne pour la Belgique (9,2 % en 2018).

### Diminuer la consommation

Reste l'efficacité énergétique, le point noir de ces dernières années. En 2018, le pays a consommé 46,8 Mtep, selon la définition européenne (hors sources maritimes internationales et hors consommation à des fins non énergétiques). C'est trois de plus que l'objectif fixé et rien ne permettait d'indiquer, avant la crise, que ce solde pourrait être effacé dès cette année. « Les résultats du scénario de référence indiquent que l'objectif belge ne sera pas réalisé en 2020, mais à partir de 2025 », indiquait le Bureau fédéral du plan en 2017, dans ses perspectives sur le paysage énergétique belge à l'horizon 2050. Sur ce volet, les chiffres finaux de 2020 seront quoi qu'il en soit faussés par le contexte pandémique.

Le roi Philippe visitant la plus grande centrale solaire dans la Région bruxelloise, située sur le toit de la Gare maritime, à Tour & Taxis.





**« Dans les prochaines années, une question cruciale sera de savoir si l'on est capable d'évoluer plus rapidement que les changements de générations. »**

« Notre plus grand challenge, c'est bien la diminution de notre consommation, observe Benjamin Wilkin, secrétaire général de l'Association pour la promotion des énergies renouvelables (Aperre). En particulier via la rénovation importante et qualitative

des bâtiments. Le secteur de la construction n'a pas aidé, en brandissant souvent l'argument selon lequel le prix des habitations deviendrait im

payable pour les personnes qui souhaiteraient devenir propriétaire. Le discours évolue, mais ce n'est pas encore suffisant. » Pour Hervé Jeanmart, professeur à l'Ecole polytechnique de l'UCLouvain, cet exemple traduit une crainte plus large : « Que le rythme auquel on change ne soit pas assez soutenu. On n'attend pas une nouvelle technologie pour pouvoir isoler. Malgré cela, on ne voit pas les effets de politiques permettant de multiplier par deux ce rythme des rénovations. C'est le même constat par rapport à la mobilité. Dans les prochaines années, une question cruciale sera de savoir si l'on est capable d'évoluer plus rapidement que les changements de générations. »

Industrie, chauffage résidentiel, transport... Pour diminuer la part des combustibles fossiles dans le mix énergétique belge de façon transversale, l'une des pistes trop longtemps mise au placard consiste à mettre en œuvre une tarification carbone. Est-ce ce que la coalition Vivaldi, sans la nommer, la laisse entrevoir dans son accord de gouvernement ? « Le gouvernement partira du principe du pollueur-payeur dans le cadre duquel il visera à décourager le plus possible l'usage des combustibles fossiles, via l'instauration d'un instrument fiscal, est-il écrit. Plus concrètement, il examinera comment atteindre cet objectif par le biais de signaux de prix. En principe, il doit s'agir d'un instrument neutre d'un point de vue bud-

gétaire, dont les revenus seront restitués à la population et aux entreprises. »

En novembre, la ministre de l'Environnement, Zakia Khattabi (Ecolo), indiquait que « d'importantes démarches préparatoires visant à instaurer un prix carbone ont déjà été accomplies au cours de la précédente législature. Je prendrai l'initiative au sein du gouvernement de faire des propositions concrètes pour introduire sans tarder une telle tarification et l'accompagner des mesures nécessaires pour garantir son caractère socialement juste. » Une note préparatoire d'emblée critiquée par plusieurs partis à la Chambre, notamment par le MR, l'un des partenaires de la majorité. « Une taxe carbone qui pénalise les classes moyennes et populaires et handicape nos entreprises serait inacceptable », avait réagi son président de parti, Georges-Louis Bouchez. Mais c'est précisément ce qu'un mécanisme redistributif est censé éviter. « Après dix ans de discussion, la Suisse a introduit en 2008 une taxe carbone sur le fioul domestique. Depuis, elle y est socialement acceptée », rappelait voici quelques mois Jehan Decrop, expert chez Edora, la Fédération des énergies renouvelables. Autre pays régulièrement pris en exemple : la Suède, où l'instauration d'une taxe carbone, dès 1991, fut compensée par la baisse d'autres impôts, notamment sur le revenu, favorisant ainsi l'adhésion de la population et une rénovation énergétique massive des bâtiments. « Cette notion de taxe carbone va tôt ou tard se développer de manière plus importante, commente Hervé Jeanmart. Elle permet d'indiquer ce qui est fortement émetteur de CO<sub>2</sub> et ce qui l'est moins. Mais il faut prouver au citoyen que c'est pour le bien de notre société que l'on va dans cette direction. »

Ce seul mécanisme ne suffira pas à rencontrer les prochains objectifs européens, fixés en 2030. Mais la nature des discussions politiques sur ses modalités permettra inévitablement d'évaluer, à brève échéance cette fois, la capacité des gouvernements fédéral et régionaux à s'atteler à leurs grandes promesses en la matière pour les prochaines années. ▣



BELGAINMAGE